



Bulletin

N° 5 | MARS 2007

LANCEMENT DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL POUR L'OUVRIER(ÈRE) EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Lancement du PAMT

Photo : Charles Couture

Le 22 février dernier s'est tenu, à l'Hôtel Mortagne de Boucherville, le lancement du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour l'ouvrier(ère) en aménagement paysager. Plus de 75 personnes étaient présentes pour l'occasion, dont madame Marjolaine Loiselle, présidente de la Commission des partenaires du marché du travail, monsieur Daniel Cléroux, président d'HortiCompétences, et monsieur Mehdi El Gaied, président de l'Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ).

Le PAMT, qui constitue une voie possible pour apprendre un métier, s'adresse aux personnes déjà en emploi. Ce programme vise à former des ouvriers en aménagement paysager dans leur milieu de travail. Pour ce faire, les participants acquièrent la maîtrise de leur métier grâce à un compagnon d'apprentissage qui exerce déjà son métier avec compétence. Une formation de 4 jours est notamment dispensée aux futurs compagnons durant le mois de mars dans les régions de Montréal et de Québec.

Pour plus d'information sur ce programme, rendez-vous à la section « Projets & activités » de notre site.

Consultez notre site Internet au www.horticompetences.ca

SOMMAIRE

Lancement du Programme d'apprentissage en milieu de travail pour l'ouvrier(ère) en aménagement paysager p.1

Lauréat du Prix de gestion des ressources humaines en horticulture ornementale - commercialisation et services 2007 p.2

La brochure « Suis ta vraie nature! » se retrouve dans le guide des carrières d'avenir p.2

Recrutez avec succès grâce à notre service d'affichage d'offres d'emploi p.2

Le réseau Stabili-Travail: une ressource montréalaise pour vos besoins de main-d'œuvre saisonnière p.3

Embauche de manœuvres en aménagement paysager dans la région de Montréal p.3

SPÉCIAL SUBVENTIONS p.3-4

Programme Objectif Carrière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada p.3

Emplois d'été Canada p.3

Subventions salariales d'Emploi-Québec p.4

Embauche de personnes handicapées p.4

Autres ressources spécialisées p.4

Aide aux personnes immigrantes et aux minorités visibles p.4

Aide technique et financière pour la gestion des ressources humaines p.4

LAURÉAT DU PRIX DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN HORTICULTURE ORNEMENTALE – COMMERCIALISATION ET SERVICES 2007

Dans le cadre du 3^e Forum sur l'environnement qui s'est tenu le 15 février dernier à Trois-Rivières, HortiCompétences a remis le Prix de gestion des ressources humaines (GRH) au Centre Jardin Hamel de L'Ancienne-Lorette.

Rappelons que le Prix GRH souligne le savoir-faire et le sens de l'innovation d'une entreprise horticole qui reconnaît l'importance d'une saine et efficace gestion des ressources humaines.



Photo : Charies Couture

De gauche à droite :

Mme Suzanne Tremblay, directrice des ventes chez Transcontinental,
M. Philippe Poullain, propriétaire du Centre Jardin Hamel,
M. Daniel Cléroux, président d'HortiCompétences

Centre Jardin Hamel a été honoré pour ses efforts soutenus pour l'amélioration et l'innovation en matière de gestion des ressources humaines. En plus de gérer efficacement le recrutement et le maintien en emploi de travailleurs saisonniers, l'entreprise offre de la formation continue à ses employés.

Partenaires :



Emploi-Québec contribue au financement des activités du Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale- commercialisation et services



LA BROCHURE « SUIS TA VRAIE NATURE! » SE RETROUVE DANS LE GUIDE DES CARRIÈRES D'AVENIR

La brochure « *Suis ta vraie nature!* », qui présente les neuf sous-secteurs de la commercialisation et des services en horticulture ornementale, est maintenant disponible dans l'édition 2007 du guide *Les carrières d'avenir*.

Produit et distribué à travers la province par Jobboom, ce guide recense les meilleures perspectives d'emploi au Québec. Au total 39 secteurs d'emplois et plus de 150 formations y sont présentés.

Ce volume s'avère un moyen efficace de promouvoir les métiers et les formations en horticulture ornementale auprès de la jeune relève!

Visitez la section « Publications » de notre site pour télécharger la brochure en format PDF.

RECRUTEZ AVEC SUCCÈS GRÂCE À NOTRE SERVICE D'AFFICHAGE D'OFFRES D'EMPLOI

Vous cherchez un moyen efficace de recruter du personnel pour la prochaine saison? Notre service d'affichage d'offres d'emploi en horticulture ornementale peut vous aider.

Pour seulement 100\$ (taxes en sus) annuellement, vous pouvez afficher vos offres d'emploi sur notre site à tout moment de l'année. Profitez également de l'occasion pour vous inscrire gratuitement sur placement.emploiquebec.net. Vous augmentez ainsi vos chances de trouver le candidat idéal. Avec plus de 7500 visites de cette section au cours du mois de février, vos offres d'emploi bénéficient d'une importante visibilité.

Pour en savoir plus, consultez la section « Offres d'emploi » de notre site.

LE RÉSEAU STABILI-TRAVAIL : UNE RESSOURCE MONTÉRÉGIENNE POUR VOS BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE SAISONNIÈRE

Vous êtes un employeur de la Montérégie et cherchez de nouvelles avenues pour le recrutement et la rétention de votre main-d'œuvre saisonnière? Recourez aux services du Réseau Stabili-Travail!

Ce regroupement d'entreprises de divers secteurs d'activité (horticulture, agroalimentaire, récréotourisme, manufacturier, etc.) vise à jumeler des entreprises horticoles à d'autres ayant des périodes d'emploi complémentaires. En y adhérant, il vous sera possible de recruter la main-d'œuvre des autres entreprises ou de référer vos meilleurs employés.

Pour plus d'information, communiquez avec madame Annie Laramée au 450 774-3456 ou annie.laramee@horticompetences.ca



EMBAUCHE DE MANŒUVRES EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Intégration Jeunesse vous invite à participer au Programme de formation de manœuvre en aménagement paysager. Ce programme, offert aux entreprises de la région de Montréal, vous permet d'embaucher un finissant à la mi-avril.

Pour plus d'information, communiquez avec Madame Joelle Lamoureux, conseillère en formation Intégration Jeunesse du Québec
514 598-7319 poste 241

SPÉCIAL SUBVENTIONS

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Le programme fédéral « Objectif Carrière » offre la possibilité à des jeunes diplômés de niveau post-secondaire d'acquérir de l'expérience dans les domaines scientifiques ou technologiques du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la biologie et de la médecine vétérinaire. Chaque stage peut avoir une durée maximale de 12 mois mais l'expérience doit être jugée valable et susceptible de mener à un emploi de longue durée ou à un travail autonome.

Le programme prévoit le remboursement de 50% du salaire du stagiaire admissible, jusqu'à concurrence de 12 000\$.

Les entreprises désirant présenter une proposition de projet peuvent s'informer auprès de madame Jocelyne Martineau, coordonnatrice nationale à Agriculture et Agroalimentaire Canada au 450 346-4494 poste 182 ou par courriel: martineauj@agr.gc.ca. L'information complète se trouve à l'adresse suivante : http://res2.agr.gc.ca/ado/program/kit_f.htm

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Emplois d'été Canada est une initiative du gouvernement du Canada offrant des subventions salariales aux employeurs pour la création d'emplois d'été de grande qualité à l'intention des candidats. Les employeurs, des organismes sans but lucratif du secteur public et du secteur privé (de 50 employés ou moins), sont invités à présenter leur demande au plus tard le 30 mars 2007. L'employeur doit offrir un emploi de 30 heures et plus par semaine.

Pour des renseignements sur le programme : www.servicecanada.gc.ca/fr/sc/jeunes/emploiete.shtml

Pour faire votre demande en ligne : www1.servicecanada.gc.ca/fr/dgpe/ij/pej/programme/pce.shtml

Guide du demandeur : www1.servicecanada.gc.ca/fr/dgpe/ij/pej/programme/eec_guide_demandeur.shtml

Pour plus de renseignements :
1-800-935-5555

SPECIAL SUBVENTIONS (SUITE)

SUBVENTIONS SALARIALES D'EMPLOI-QUÉBEC

La mesure « Subventions salariales » est administrée par Emploi-Québec et est offerte aux individus qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail afin qu'ils puissent acquérir une expérience de travail, devenir plus autonome et développer des compétences. Pour être admissible, un individu doit d'abord rencontrer un agent d'un Centre local d'emploi (CLE) qui déterminera son admissibilité à une subvention salariale. Le montant ainsi que la durée de la subvention salariale sont prédéterminés par l'agent du CLE. Une lettre d'admissibilité est fournie au candidat.

EMBAUCHE DE PERSONNES HANDICAPÉES

Des organismes situés sur l'ensemble du territoire du Québec offrent des services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées. Ceux-ci peuvent vous référer des candidats.

Pour certains candidats, il peut s'avérer pertinent de demander un « Contrat d'intégration au travail » (subvention salariale) afin de faciliter l'adaptation à l'emploi. Le montant et la durée de la subvention varie selon le candidat et l'évaluation du poste de travail. Pour trouver la ressource sur votre territoire, rendez-vous au www.roseph.ca à la section « liste des organismes membres ». Vous y trouverez l'organisme de votre région.

AUTRES RESSOURCES SPÉCIALISÉES

Des services spécialisés sont également disponibles pour venir en aide aux personnes qui éprouvent des difficultés particulières d'insertion socioprofessionnelle. Ces services sont offerts par exemple aux jeunes, aux femmes, aux personnes immigrantes, aux travailleurs de 45 ans et plus, aux personnes judiciairisées, etc.

Le site du Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre vous permet de trouver les organismes de votre région en consultant le <http://206.41.92.171/>

AIDE AUX PERSONNES IMMIGRANTES ET AUX MINORITÉS VISIBLES

Afin de compléter l'approche centrée sur le développement de l'employabilité des immigrants et des Québécois des communautés culturelles, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ont élaboré conjointement le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Ce programme est une mesure incitative qui vise à soutenir les petites et moyennes entreprises afin qu'elles embauchent des personnes immigrantes et des minorités visibles pour les postes réguliers qu'elles ont à pourvoir.

Pour plus d'information, communiquez avec votre centre local d'emploi (CLE).

AIDE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Emploi-Québec offre aux entreprises un soutien à la gestion des ressources humaines. Le support peut être accompagné d'une aide financière qui couvre généralement 50% des frais engagés. Les services offerts peuvent couvrir:

- Consultation en gestion des ressources humaines : diagnostic d'entreprise, coaching de gestion pour vous et votre personnel d'encadrement, consultation d'un spécialiste en ressources humaines;
- Mise sur pied d'un service des ressources humaines;
- Soutien à la mise sur pied d'un comité de concertation;
- Aide pour réaliser un projet qui vous permettra de stabiliser des emplois actuellement précaires;
- Aménagement ou réduction du temps de travail pour maintenir ou créer des emplois.

Pour en connaître davantage sur les services d'Emploi-Québec, consultez la rubrique Entreprises – Section « Soutien à la gestion des ressources humaines » sur le site emploi.quebec.net ou communiquez avec le personnel des services aux entreprises du centre local d'emploi (CLE) de votre région. Un conseiller aux entreprises vous rencontrera et, selon vos besoins, évaluera le type de soutien qui vous convient.

La production de ce bulletin a été rendue possible grâce à la contribution financière de :